

G.O.J/20/01/84

MINISTRE DE LA JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL A LA
JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES ADMINIS-
TRATIFS ET FINANCIERS

SERVICE DU PERSONNEL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

LECRET n° 84/449 du 9/05/84

portant intégration dans la magistrature
Congolaise de Madame MILANDOU née KANZA
Jocelyne Marie Berthe, Auditrice de
Justice.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPU-
BLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES.

(/isas :

(/U la Constitution du 8 juillet 1979 ;
l'article 47 de la Constitution du 8 juillet 1979 ;
(/U la loi 42/61 du 20 juin 1961 portant statut de la Magis-
trature ;
(/U la loi 53/83 du 21 avril 1983 portant réorganisation de la
Justice en République Populaire du Congo ;
(/U le décret 183/61 du 3 août 1961 portant application de la
loi 42/61 du 20 juin 1961 susvisée ;
(/U le décret 62/130/MF du 9 mai 1962 fixant le régime de ré-
munérations des fonctionnaires ;
(/U le décret 75/390 du 26 août 1975 abrogeant et rempla-
çant les dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du 3 août 1961
portant application de la loi 42/61 du 20 juin 1961 relatif au statut
de la Magistrature ;
(/U l'ordonnance 35/77 du 28 juillet 1977 relative à l'exer-
cice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
(/U le décret 79/154 du 4 avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/U le décret 80/644 du 28 décembre 1980 portant nomination de
Membres du Conseil des Ministres ;
(/U le rectificatif n° 81/016 du 26 janvier 1981 au décret
80/644 du 28 décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres ;
(/U le décret 81/017 du 26 janvier 1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;
(/U le décret 82/247 du 10 mars 1982 portant attributions et
réorganisation du Ministère de la Justice ;
(/U le décret 83/320 du 3 mai 1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;
(/U le dossier présenté par l'intéressée.

DECRETE :

./...

ARTICLE 1ER.- Madame KANZA Jocelyne Marie Berthe, épouse MILANDOU, née le 15 Novembre 1955 à Brazzaville, Auditrice de Justice, Licenciée en Droit, et Diplômée de l'Ecole Nationale de la Magistrature de Paris (ENM) est intégrée dans la Magistrature Congolaise en qualité de Magistrat de 2ème grade, 2ème groupe, 1er échelon de la hiérarchie du Corps Judiciaire (indice 830).

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 9 MAI 1984

Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail,
Président de la République, Chef de
l'Etat, Président du Conseil des
Ministres,

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice

Capitaine Dieudonné KIMBEMBE.-

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre des Finances

ITIHI-OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

PR.....1
PM.....1
MJ.....1
SGJ-DSAF.....3
DGE.....3
DCF.....1
COUR SUPREME.....1
P.G.-TPC DE B/VILLE...3
JORPC.....1
SGCM/BC.....3
DOSSIER.....3
INTERESSEE.....1